

Réseau Fermes Ecophyto



Une des actions phares du plan Ecophyto (réduction de 50 % de l'usage des pesticides d'ici 2018, si possible....) est la mise en place sur le territoire d'un réseau de fermes dites de démonstration engagées dans une démarche de réduction importante (30 à 50 %) de l'usage des pesticides. 189 fermes ont participé à un dispositif test en 2009, 1 000 fermes sont prévues fin 2010.

Le fonctionnement général est le suivant : à l'aide de la taxe pour pollution diffuse prélevée sur la vente des pesticides, l'état finance des ingénieurs conseils chargés d'encadrer des groupes d'une dizaine de fermes. Ces ingénieurs accompagnent les agriculteurs dans leur démarche de réduction, ils collectent les données issues des travaux et les diffusent à un échelon supérieur (régional et national par filière). Une cellule d'animation nationale pilote le système et centralise les données à fin d'analyse et de synthèse.

De la communication vers l'ensemble du monde agricole est prévue à tous les niveaux, communication qui est la raison même d'être de ce réseau.

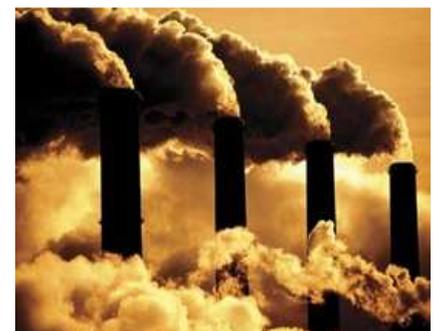
Nous ne pouvons que nous réjouir de la démarche, le bon exemple, forcément mieux vécu que la contrainte, peut en effet être une façon de faire évoluer favorablement les pratiques. A quel rythme ? Cela reste à voir. Le système est globalement dans les mains des Chambres d'Agriculture, avec un appui technique de l'INRA. Les Chambres affirment haut et fort leur motivation sur le sujet, à elles maintenant d'en faire la preuve en présentant des résultats significatifs aux comités de suivi institués aux niveaux régional et national. Un signe de leur réelle motivation sera l'intégration dans ces réseaux des agricultures considérées comme marginales par beaucoup (agriculture durable des CIVAM, agriculture biologique) mais riches d'enseignements et d'expériences sur le sujet.

2012 approche et l'heure des bilans intermédiaires va bientôt sonner, il est plus que temps que les choses bougent sur le terrain.

CJ

Pour la première fois depuis 18 ans, les émissions anthropiques de CO₂ n'ont pas progressé en 2009. Les émissions des pays émergents « compensent » les émissions des riches.

Largement imputable à la récession économique, cette bonne performance climatique a malheureusement été « compensée » par la croissance des émissions des pays émergents. La crise a, en effet, principalement affecté les pays les plus industrialisés. Les anciens pays en développement ont à peine vu ralentir leur croissance économique et les rejets carbonés qui vont avec.



En 2009, la Chine a conforté sa place de premier émetteur mondial de gaz à effet de serre (GES) avec 8,1 milliards Mtéq.CO₂ rejetées, en progression de 9 % (+ 600 Mtéq.CO₂) en un an. Avec 1,7 milliard Mtéq.CO₂, l'Inde voit son empreinte carbone s'alourdir de 6 % (+ 100 Mtéq.CO₂). Ces évolutions auront des conséquences et pas seulement environnementales. Politiques, tout d'abord. Si l'on s'en tient aux seules émissions nationales (sans prendre en compte, donc, les émissions imputables aux productions exportées), 53 % des rejets mondiaux de dioxyde de carbone sont le fait de l'activité des pays émergents, contre 44 % pour les pays les plus riches. Cette évolution met un peu à mal l'argumentaire préféré des diplomates des pays en développement dans les négociations climatiques, à savoir le changement climatique est le fait des émissions des pays les plus industrialisés.

Historiquement, c'est incontestable ! Mais cela ne le sera plus très longtemps. D'autant que les émissions *per capita* tendent, elles aussi, à converger. Depuis 1990, les rejets de CO₂ de chaque Chinois sont passés de 2,2 tonnes par an (t/an) à 6,1 t/an. L'an passé, un Européen a émis en moyenne 7,9 t/an, contre 9,1 t/an, 20 ans plus tôt.

High-tech responsable

Greenpeace a publié la 15^{ème} édition de son guide « Pour une High-tech responsable », classant les 18 plus gros fabricants mondiaux de l'informatique, des télécommunications et de l'électronique selon leur politique environnementale.

En tête, une nouvelle fois le fabricant finlandais Nokia, avec une note de 7,5/10. Viennent ensuite Sony Ericsson, Philips, Motorola puis Apple. Microsoft, avec une note de 3,3/10 est en 16^{ème} position. La dernière place est occupée par le Japonais Nitendo avec un zéro pointé concernant l'utilisation de matériaux réutilisables et le recyclage des déchets. JB

Tout arrive ! Chambr'Agri, la lettre d'information mensuelle de la Chambre d'Agriculture du Calvados, consacre son supplément technique de mai 2010 à la prairie naturelle : une « diversité à valoriser ». Et en page 1, un article explique les mesures de prévention pour l'utilisation des phytosanitaires.

Comme quoi tout arrive !

Ah, si ces articles avaient été publiés il y a une dizaine d'années... JB

Agrocarburants, jusqu'à quand ?

Le 2 juin dernier, France Nature Environnement a organisé un séminaire à l'Assemblée Nationale sur le thème des agro(bio ?)carburants. Nous avons pu y entendre des interventions d'une représentante de la fédération européenne Transports et Environnement, de M. Searchinger, chercheur à l'université de Princetown, d'un représentant de l'ADEME, d'une représentante de la filière industrielle (SOFIPROTEOL) et enfin d'Yves Cochet député vert, président du groupe parlementaire d'étude sur les pics pétroliers et gaziers. Il a été rappelé qu'en 2008, l'UE a adopté un objectif de 10 % d'ENR dans le secteur des transports, objectif qui doit être repris par chacun des Etats Membres. Pourquoi cet objectif ?

Au départ, les « biocarburants » plaisaient à tout le monde (sauf aux écologistes grincheux) : moins de consommation de pétrole, relative possibilité d'indépendance énergétique, nouveau débouché pour les agriculteurs, une énergie verte que le consommateur peut utiliser sans remord, et le secteur industriel, soutenu par l'état au travers d'une détaxation du carburant produit, s'est jeté sur le sujet et des investissements importants ont été faits (environ 700 Millions d'euros de fonds privés). Qu'en est-il maintenant ? L'objectif existe toujours (l'UE est un énorme paquebot qui ne change pas de cap si facilement, tellement de monde, tellement d'influences !) mais de nombreuses contestations se sont élevées : compétition inacceptable avec la production alimentaire dans une perspective de doublement de la demande alimentaire d'ici 2050, impacts sur la biodiversité et les populations locales catastrophiques, avec la production massive d'huile de palme par destruction de milliers (millions ?) d'ha de forêt en zone tropicale, enfin et surtout des analyses des bilans énergétique et de gaz à effet de serre qui, tous, indiquent des rendements soit très mauvais soit franchement négatifs par rapport au bon (?) vieux pétrole. Le dernier rapport de l'ADEME, lu rapidement peut faire croire que ce n'est pas le cas, cependant lu avec plus d'attention, on voit que ce rapport insiste sur le fait que l'intérêt des agrocarburants est très lié au type de sol utilisé, si l'on détruit une forêt ou une prairie anciennes dont les sols sont bourrés de carbone, le bilan GES est calamiteux, si l'on cultive sur des terres agricoles, c'est mieux mais il faut bien qu'on produise la nourriture, donc on déforeste plus loin pour produire notre alimentation et cela ne fait que déplacer le problème. Le bilan, s'il tient compte de cet effet indirect redevient négatif, bref, les agrocarburants sont indéfendables et tout le monde le sait. Alors pourquoi persister dans l'erreur au risque de voir les émeutes de la faim réapparaître ?

A mon sens, pour l'UE et les Etats Membres, la raison principale est la garantie de revenu des agriculteurs et des firmes qui leur vendent leurs intrants (pesticides, engrais,). A l'heure où les finances européennes sont bien basses, où l'on voit venir une nette diminution des soutiens financiers alloués par l'UE aux agriculteurs, où les cours des céréales sont très bas, cette voie qui passe par la contractualisation pluriannuelle entre les industriels et les agriculteurs est une bonne sécurisation de la profession agricole, une bonne façon pour l'Etat et l'UE de réduire les soutiens sans avoir l'air de les abandonner à un marché sauvage.

L'UE étudie à ce jour des contraintes de durabilité pour l'importation de carburant « vert » qui excluraient

l'huile de palme par exemple, espérons que ces critères entreront en vigueur rapidement car, si l'on peut concevoir que l'on veuille sécuriser les agriculteurs, on ne peut accepter que cela aboutisse en fait à l'importation massive d'huile de palme qui n'a pour mérite que de faire tourner les installations industrielles. Les investisseurs privés ont pris un risque au départ en espérant un revenu très important, cela ne marche pas à tous les coups et l'état, donc le citoyen, a déjà dépensé trop d'argent pour soutenir une filière qui se révèle au final scandaleuse, environnementalement et socialement. CJ

